

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITE :

Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit
et les Institutions Pénales (CESDIP)

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Centre national de la recherche scientifique -
CNRS

Université de Cergy-Pontoise - UCP

Université de Versailles Saint-Quentin-en-
Yvelines - UVSQ

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 20/02/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Evelyne Serverin, Présidente du
comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

1 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

2 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées du tableau de ce document sont extraites des fichiers déposés par les tutelles (dossier d'autoévaluation et données du contrat en cours / données du prochain contrat).

PRÉSENTATION DE L'UNITE

Nom de l'unité :	Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales
Acronyme de l'unité :	CESDIP
Label demandé :	UMR
Type de demande :	Renouvellement à l'identique
N° actuel :	8183
Nom du directeur (2018-2019) :	M. Christian MOUHANNA
Nom du porteur de projet (2020-2024) :	M. Christian MOUHANNA

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente :	M ^{me} Evelyne SERVERIN, Université Paris Ouest Nanterre La Défense
Experts :	M ^{me} Joëlle CAUGNON, EHESS, Paris (représentante des PAR) M ^{me} Laurence DUMOULIN, PACTE, Grenoble M ^{me} Elisabeth FORTIS, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, (représentante du CoNRS) M. Nicolas RAFIN, Université de Nantes (représentant du CNU) M ^{me} Corinne ROSTAING, Université de Lyon

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Albert OGIEN

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITE

M^{me} Laetitia BRUNIN, Ministère de la Justice
M. Alexis CONSTANTIN, Université de Saint-Quentin-en-Yvelines
M^{me} Sandrine LEFRANC, CNRS
M. Frédéric VIDAL, Université de Cergy-Pontoise

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITE

Les origines du Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales (CESDIP) remontent à 1968, lorsque le ministère de la Justice crée en son sein le Service d'études pénales et criminologiques (SEPC) avec pour mission de conduire des recherches sur le fonctionnement des institutions judiciaires et de suivre le Compte général de l'administration de la justice (la statistique judiciaire). Parallèlement, le SEPC développe des coopérations scientifiques internationales, qui conduiront, en 1986, à la création du Groupe européen de recherche sur les normativités (le GERN), qui rassemble aujourd'hui une quinzaine d'unités de recherche à travers l'Europe et au-delà.

En 1983, le SEPC passe sous la double tutelle du CNRS et du ministère de la Justice, et devient le CESDIP. Le GERN bénéficie du statut de GDR, puis de GDRE jusqu'en 2012. En 1995, le CESDIP s'installe à Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), dans des locaux proches de l'université. En 2006, l'UVSQ devient la troisième tutelle du CESDIP, ce qui se traduit par la création d'une chaire en sociologie quantitative et la mise en place d'un master « Politiques de prévention et sécurité ». Le master a une localisation physique à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye. En 2014, le CESDIP établit un partenariat avec l'établissement de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye fondé en 2013 par deux universités, l'Université de Cergy-Pontoise (UCP) et l'UVSQ. En 2015, l'Université de Cergy-Pontoise (UCP) devient sa quatrième tutelle. Le master est depuis juin 2018 co-accrédité UCP-UVSQ.

DIRECTION DE L'UNITE

M. Christian MOUHANNA

NOMENCLATURE HCÉRES

SHS_2 Finance, management

DOMAINE D'ACTIVITÉ

Les travaux du CESDIP portent sur les transformations des institutions judiciaires, pénitentiaires et policières, les politiques publiques de sécurité, et l'opinion publique sur la criminalité et les déviations.

Le CESDIP est une unité pluridisciplinaire (sociologie, sciences politiques, histoire, droit) avec une dominante de politistes et de sociologues, maniant méthodes quantitatives et qualitatives. Ses activités de recherche sont distribuées en quatre thèmes de recherche fortement articulés entre eux : Justice pénale et institutions pénitentiaires ; Migrations, minorités, discriminations ; Déviations et engagements ; Prévention et sécurité urbaine.

EFFECTIFS DE L'UNITE

	Composition de l'unité	
	Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales (CESDIP)	
Personnels en activité	Nombre au 30/06/2018	Nombre au 01/01/2020
Professeurs et assimilés	5	5
Maîtres de conférences et assimilés	4	4
Directeurs de recherche et assimilés	4	1
Chargés de recherche et assimilés	4	4
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA-BIATSS autres personnels cadre et non cadre EPIC...	7	7
Sous-total personnels permanents en activité	24	21
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	4	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres	47	
<i>dont doctorants</i>	15	
Autres personnels non titulaires	2	
Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres	53	
Total personnels	77	21

AVIS GLOBAL SUR L'UNITE

Le CESDIP bénéficie de longue date d'une identité d'analyse socio-politique forte dans le champ pénal, construite en opposition à la criminologie du passage à l'acte, et enrichie de l'apport d'autres disciplines comme l'histoire. Ses productions, qui associent approches quantitatives et qualitatives, sont d'un excellent niveau, et bénéficient d'une grande visibilité nationale et internationale.

Au-delà des productions académiques, les membres de l'unité font l'objet de fréquentes sollicitations, tant comme experts que comme intervenants dans l'espace public.

La formation par la recherche a connu des développements considérables au sein du CESDIP, qui accueille un nombre croissant de doctorants. Inscrite principalement en sociologie et science politique, cette formation pourrait être utilement ouverte à d'autres disciplines, comme le droit et l'économie.

L'animation scientifique au sein de l'unité est riche et structurée, avec l'organisation annuelle de séminaires, d'une école d'été, et la tenue d'assemblées générales. Avec l'accroissement et la diversification des membres de l'unité, ces dispositifs pourraient être complétés par l'institutionnalisation d'une instance de concertation collégiale.

Le projet scientifique à cinq ans est ambitieux et réaliste, sous réserve pour l'unité de disposer des moyens humains suffisants, notamment par le remplacement des départs à la retraite et la pérennisation des personnels d'appui pour les recherches comportant une dimension quantitative.

Le niveau élevé d'expertise scientifique, le renouvellement des problématiques dans un domaine sensible, et la montée en charge de la formation par la recherche, sont de nature à consolider la position de référence du CESDIP dans ses disciplines principales, et à l'étendre à d'autres disciplines.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

